

EREV – PAROISSE DE MONTHEY

Assemblée générale ordinaire d'automne

Jeudi 19 septembre 2024, 19h30

Procès-verbal

1. Ouverture – Accueil

En préambule, Olivier Mouthon remercie les paroissiens présents ainsi que les représentants des autorités civiles et religieuses.

19 personnes participent à cette assemblée ordinaire d'automne. Le président Olivier Mouthon souhaite la bienvenue aux paroissiens/ennes.

Pour les invités :

Mme Gex-Collet Aude
M. Thétaz Fabrice présent

Conseillère communale de Champéry
Vice-président de Monthey

Pour les excusés :

M. Borgeat Blaise
M. Borgeaud Eric
M. Coppey Stéphane
Mme Cipolla Corinne
M. Michel Pierre-André
Mme Claret Virginie
M. l'Abbé Moix Jean-Michel
M. l'Abbé Pralong Pierre-Yves

Préfet District de St-Maurice
Sous-préfet District de Monthey
Président ville de Monthey
Présidente de Troistorrents
Vice-Président de Troistorrents
Conseillère communale de Val d'Illiez
Vicaire Paroisse de Collombey-Muraz
Curé Paroisse de la Vallée d'Illiez

L'assemblée a été convoquée dans les délais lors de la parution du Paroisse Info de juillet-août 2024. Le président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 19h30.

Pas de demande supplémentaire, l'ordre du jour est présenté comme annoncé.

Une liste de présence est mise en circulation.

2. Lecture de la confession de foi de l'Eglise Réformée du Valais

Agnès Thuégaz et Robert Zamaradi procèdent à la lecture de la confession de foi.

L'ordre du jour est bousculé pour laisser la parole à M. Thétaz qui a des obligations. Pour lui, c'est toujours un plaisir de rendre visite à la Paroisse lors des Assemblées. Il revient en quelques mots sur les 4 années passées et les bonnes relations ainsi que le climat de confiance mutuel créé et espère que cela perdurera. Il n'est pas sûr d'être toujours délégué par la commune après les prochaines élections communales. Il remercie pour le travail et l'organisation de la fête paroissiale, essentielle pour la cohésion sociale, et se réjouit de tous nous retrouver dans les différentes manifestations de la région.

3. Désignation de 2 scrutateurs

Sont désignés : Charles Bron et Diego Christen

4. Election d'une nouvelle diacre

Monika Bovier a été diacre suffragante à la Pastorale de la rue et à la Maison des solidarités Jardin divers à Lausanne et ceci jusqu'au 7 septembre 2024.

Titulaire d'un CFC de polygraphe, elle a ensuite suivi le cursus de formation diaconale. Après un stage à la Paroisse de Lonay Préverenges Vullierens, elle a obtenu son diplôme de diacre en 2022 et réussi ses examens de consécration le 6 juin 2024.

Olivier Mouthon rappelle que la paroisse reconnaît comme membres, les personnes protestantes domiciliées sur les communes de Monthey, Collombey-Muraz, Troistorrents, Val d'Iliez et Champéry.

La secrétaire de l'Assemblée distribue deux bulletins aux personnes présentes, un bulletin rempli et un bulletin blanc par personne, les bulletins sont récoltés par les deux scrutateurs qui remettent au Président le résultat de la votation.

17 bulletins reviennent, 2 bulletins blancs, Monika Bovier est élue à la majorité absolue qui est de 9 votes.

5. Perspectives 2025

Avant l'approbation du budget, Lise Burri représentante du Conseil de Paroisse désire présenter deux perspectives concernant l'année 2025. La première concerne l'équipe ministérielle et la seconde le fonds de rénovation pour les bâtiments.

1. Equipe ministérielle

Les perspectives 2025, découlent du départ à la retraite de Mario Giacomino le 31 août de cette année, jusqu'à cette date, l'équipe ministérielle était composée de :

Robert Zamaradi, pasteur	100%
Mario Giacomino, diacre	100%
Agnès Thuégaz, pasteure	50%
Philippe Cavin, diacre en formation	100%

Ce qui fait un total de 2,5 EPT sur une dotation de 2,7 EPT. Les personnes en formation ne comptent pas dans la dotation.

Quelques mots sur les changements à venir au sein de l'équipe ministérielle qui font déjà dire que l'année 2025 ne sera pas une année de routines.

- a. L'élection de Monika Bovier ce soir pour le poste diaconal à 80%. Toutes les félicitations du CP pour cette brillante élection. Son cahier des charges comprend entre autres : l'enfance et les familles, une collaboration avec Agnès Thuégaz pour le KT et les JP. Elle développera aussi un ministère auprès des marginaux.
- b. Agnès Thuégaz augmentera son pourcentage de travail dès le 1^{er} janvier 2025, actuellement à 50%, elle passera à 60%, tout en continuant son ministère auprès des prisons lequel a passé de 30 à 40%.

Dès le 1^{er} janvier 2025, l'équipe ministérielle sera constituée de :

Robert Zamaradi, pasteur	100%
Monika Bovier, diacre	80%
Agnès Thuégaz, pasteure	60%

Nous arrivons à 2.4 EPT. Il reste 0.3 EPT à disposition.

Concernant cette disponibilité de 30%, le CP a proposé à Philippe Cavin de compléter son engagement par un temps partiel de 20% au sein de notre paroisse. Le CS l'a nommé pour un poste de suffragance dès le 1^{er} octobre jusqu'à la fin août 2025. Son ministère sera principalement axé sur la communication.

Ces changements entraîneront une nouvelle dynamique dans la paroisse. Cette équipe ministérielle devra apprendre à se connaître, à collaborer entre elle ainsi qu'avec le Conseil de paroisse.

Bâtiments

Dans le budget 2025, un compte intitulé « Fonds rénovation Biolle et temples de Monthey et Champéry » a été créé.

En effet Biolle fêtera ses 25 ans en 2025 et les temples sont des bâtiments chargés d'histoire. En tant que propriétaires, la responsabilité de leur entretien et de leur préservation nous incombe. Jusqu'à ce jour, aucune réserve n'a été constituée pour faire face à des travaux de plus grande envergure. Avec la création de ce fonds, la Paroisse sera désormais en mesure d'évaluer l'état des bâtiments et de pouvoir prévoir petit à petit les travaux nécessaires.

Le Conseil synodal a d'ailleurs récemment adressé des directives encourageant les paroisses à créer de tels fonds. La pratique reconnue dans le domaine immobilier consiste à créer un fonds de rénovation et d'y affecter chaque année un montant correspondant entre 0.5% et 1% de la valeur de l'immeuble (valeur d'assurance incendie, hors terrain). Le fond créé correspond au 0,5% de la valeur des bâtiments.

Le Conseil de paroisse se réjouit de poursuivre son mandat en 2025 et rappelle que rien n'est possible sans les bénévoles.

6. Budget 2025

Pauline Dorsaz présente les budgets joints à ce procès-verbal. Ils sont présentés à l'écran sous forme simplifiée comme l'année dernière pour permettre une meilleure compréhension.

A ce jour, la Paroisse compte 3'387 Paroissiens.

Le budget proposé pour l'année 2025 est très proche de celui de l'année 2024, une différence est à noter pour le point 5082 (recettes locations places de parc) qui est déplacé sous le poste 8401 (locations de places de parc) le sortant des recettes de culte et le faisant entrer au point 84 dédié aux loyers pour être conforme aux directives de l'EREV ainsi que la création d'un fond de rénovation comme expliqué par Lise Burri au point 5 de l'ordre du jour.

Il y a une demande concernant le point 5802 de Monsieur Bron concernant la répartition de vacance de poste. Pauline Dorsaz explique la répartition est de 50% à l'EREV et 50% à la Paroisse.

Il y a aussi une question concernant le point 8300 (Recettes Manifestations), Pauline Dorsaz explique la différence du montant en fonction des manifestations programmées dans l'année.

Olivier Mouthon propose à l'assemblée de valider le budget 2025, le budget est validé à l'unanimité sans aucune opposition.

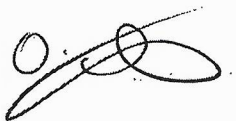
7. Divers

Olivier Mouthon donne la parole à Mme Gex Collet Conseillère Municipale de Champéry. Mme Gex Collet reprend les paroles de M. Thétaz et en profite pour remercier toute l'équipe pour le travail de l'année ainsi que l'organisation de la fête Paroissiale qui a été magnifique, elle remercie nos deux pasteurs pour servir le haut de la vallée et rapprocher les hauteurs avec la plaine et ainsi tisser des liens.

Olivier Mouthon précise que cette année il n'y a pas de délégué du synode présent, ils préfèrent venir à l'AG de printemps. Il termine cette assemblée ordinaire d'automne à 20h25, suivie des annonces de d'événements ainsi que d'un verre de l'amitié.

Monthey, le 27 octobre 2024/mwr

Le président



Olivier Mouthon

La secrétaire



Manon Weibel Rosello